



JOURNÉE SRP – 21 AVRIL

Session G : Stratégies de réduction de la pauvreté dans les États fragiles

Définition :

On entendait par pays en difficulté les pays en conflit, en post-conflit ou prédisposés aux catastrophes ; ceux dont les politiques et les institutions étaient faibles (fragiles), qu'ils soient affectés ou non par des conflits ou des catastrophes.

Réalité :

Les pays en difficulté sont caractérisés par des distorsions/destructions, notamment de l'infrastructure (routes, ponts, alimentation en électricité, systèmes de communication, etc.), la désunion et la méfiance au sein de la population, l'absence de droit et d'ordre public (anarchie), les déplacements/les problèmes des sans-abri, un degré élevé de vulnérabilité, une pauvreté extrême, des cas flagrants de violation des droits de l'homme, une base institutionnelle faible ne permettant pas de traiter des dossiers.

Principaux points :

Dans ce contexte, pour que les SRP aient une quelconque valeur, elles doivent être intégrées et holistiques, prenant en compte tous les aspects difficiles du tableau décrit ci-dessus, en mettant l'accent sur les priorités suivantes :

1. Consolider la paix (paix durable)
 - a) S'attaquer aux problèmes urgents des sans-abri, aux conditions de base de survie (emplois et activités économiques)
 - b) Entreprendre rapidement le processus de reconstruction et de relance pour créer un sentiment de sécurité
 - c) Fournir une assistance humanitaire pour rétablir le sentiment de dignité
 - d) Mettre en place des procédures de prise en charge des traumatismes, de gestion/atténuation des catastrophes, de préparation aux catastrophes et de transformation des conflits
2. Renforcer le gouvernement et la société civile en renforçant leurs capacités, les institutions et les réseaux/partenariats requis pour reprendre le contrôle et assumer les responsabilités. Cette démarche ouvre la voie à un processus de SRP plus efficace et légitime.
3. Trouver un compromis entre la volonté d'agir rapidement et une véritable participation des parties prenantes, surtout des populations vulnérables et marginalisées (à la périphérie/marge de la société) comme les handicapés, les jeunes, les femmes, les paysans, les mineurs (en les traitant comme des institutions/organismes constitués à part entière).
4. Utiliser la SRP comme un mécanisme de coordination des activités et agences de développement
 1. Viser une plus grande participation des parties prenantes
 2. Obtenir l'engagement à long terme des partenaires de développement et bailleurs de fonds



3. Utiliser une méthode intégrée et holistique qui tient compte des technologies, de l'expertise, des connaissances et des outils locaux et les utilise au maximum, évitant l'approche sectorielle par opposition à l'approche stratégique, et tirant profit du potentiel existant comme les industries extractives ou le secteur agricole
5. Intégrer la gouvernance, l'obligation de rendre compte et la transparence
 - a) Gestion des ressources naturelles. Initiative sur la transparence des industries extractives
 - b) Stratégies de lutte contre la corruption
 - c) Promotion/appropriation des instruments/normes des droits de l'homme
6. Reconnaître l'importance des bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale
 - a) Engagement à long terme
 - b) Assistance au gouvernement en matière de négociation pour la paix, accès aux financements, coordination de l'aide, co-financement des projets de reconstruction et de rénovation
 - c) Instauration d'un climat de confiance pour les investissements et interventions du secteur privé
7. Reconnaître l'importance incontestable de la société civile
 - a) Complète le rôle du gouvernement. Partenaire des bailleurs de fonds et du gouvernement
 - b) Mobilise, sensibilise et motive les populations, surtout les populations marginalisées, et les engage à participer
 - c) Incite les bailleurs de fonds et le gouvernement à faire preuve de transparence. Obligation de rendre des comptes et de répondre aux attentes de la population
8. Priorités
 - a) Assurer les droits de l'homme
 - b) Éviter de compromettre la participation des populations du fait d'un processus accéléré et d'impératifs de temps
 - c) Recourir à des processus locaux
 - d) Utiliser une méthode intégrée et holistique